

VILLE DE SAINTE-ANNE-DE-BEAUPRÉ

9336, avenue Royale, Sainte-Anne-de-Beaupré GOA 3C0
Tél.: (418) 827-3191 Fax: (418) 827-8275
Courriel: steannedebeaupre@bellnet.ca • www.sainteannedebeaupre.com

Sainte-Anne-de-Beaupré, le 22 juillet 2008

Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes
377, rue Bank Street
Ottawa (On) K2P 1Y3

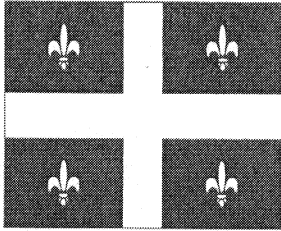
Objet : Transmission d'une résolution

Madame, Monsieur,

Je vous transmets, par la présente, la résolution du Conseil de la Ville de Sainte-Anne-de-Beaupré du 07 juillet dernier, concernant l'appui pour le maintien du service postal public et universel.

Espérant le tout conforme à vos attentes, je vous prie d'accepter, Madame, Monsieur, nos salutations les plus cordiales.


Lucie Masselotte
Secrétaire administrative



Extrait des procès-verbaux

VILLE DE SAINTE-ANNE-DE-BEAUPRÉ

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE des membres du Conseil de la Ville de Sainte-Anne-de-Beaupré, tenue le 7 juillet 2008 à 20h00 à l'hôtel de ville sous la présidence de Monsieur Jean-Luc Fortin, Maire. Pour former quorum sont présents les conseillers suivants :

Monsieur Rémi Drouin, Madame Caroline Nicole,
Monsieur Michel Lebel, Madame Nathalie Morin,
Madame Manon Trépanier, Monsieur Martin Dionne.

APPUI, SYNDICAT DES TRAVAILLEURS DES POSTES

RÉSOLUTION 5958-07-08

CONSIDÉRANT QUE l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes, qui a été lancé le 21 avril 2008 par le gouvernement fédéral, envisage la déréglementation du service postal, c'est-à-dire, la réduction ou l'élimination du privilège exclusif de Postes Canada sur la poste-lettres;

CONSIDÉRANT QUE si le gouvernement réduit ou élimine le mécanisme qui finance le service postal universel, soit le privilège exclusif, il sera de plus en plus difficile d'assurer un service postal abordable à l'ensemble de la population, et ce, dans toutes les régions du pays;


CONSIDÉRANT QUE la déréglementation du service postal dans d'autres pays a entraîné la fermeture de bureaux de postes, une réduction des services, des pertes d'emplois et une augmentation des tarifs postaux pour la population et les petites entreprises;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement ne tient pas d'audiences publiques dans le cadre de l'Examen stratégique et qu'il ne consulte pas adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Michel Lebel, appuyé par Madame Manon Trépanier **QUE** la Ville de Sainte-Anne-de-Beaupré fasse parvenir une lettre accompagnée de la présente résolution à l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes indiquant son opposition à la déréglementation de Postes Canada et exigeant que le gouvernement tienne des audiences publiques et consulte adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population.

Adopté à l'unanimité

Copie conforme certifiée, sous réserve de l'adoption du procès-verbal de l'assemblée du 7 juillet 2008.


Frédéric Drolet-Gervais
Directeur général, secrétaire-trésorier
Ville de Sainte-Anne-de-Beaupré